

Pau, le 8 juin 2015

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement des lycées et lycées
professionnels publics et privés, des
EREA
de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-
Garonne, Pyrénées-Atlantiques

PLATE-FORME TECHNIQUE
ACADEMIQUE

Bourses de lycée

Dossier suivi par :
Marie-Cécile CABEL
Responsable

Téléphone
05 59 82 22 00
Fax
05 59 27 25 80

2 place d'Espagne
64 038 Pau Cedex

**Objet : Reconduction des élèves boursiers
Année scolaire 2015 - 2016**

Référence : Note du 3 avril 2015 sur les vérifications de ressources

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste de reconduction des élèves boursiers de votre établissement. Elle correspond à leur situation en date du 5 juin 2015 et mentionne pour chacun d'eux leur MEF pour la présente année scolaire.

I- Informations à indiquer sur la liste

Je vous demande de bien vouloir indiquer pour chacun des élèves le **MEF**, et l'**établissement fréquenté** (nom et ville) pour l'**année scolaire 2015 - 2016**.

Vous voudrez bien préciser dans la colonne « OBSERVATIONS » l'une des situations suivantes :

- Réorientation
- Préparation d'un nouveau diplôme de second degré
- Redoublement
- Transfert (*dans ou hors académie, y compris si scolarité suivie par le biais du CNED*)
- Changement de responsable légal ou de situation familiale
- Reconduction (*passage dans la classe supérieure*)
- Diplôme obtenu (baccalauréat, CAP...)
- Enseignement supérieur
- Apprentissage
- Vie active
- Enseignement agricole
- « Dossier remis à la famille le + date » pour les élèves concernés par une vérification de ressources, mais dont le dossier n'est pas joint lors de l'envoi de la liste.

Je vous invite à vous reporter à ma note citée en référence, qui précise les élèves concernés par une vérification de ressources.

J'attire votre attention sur les élèves pour lesquels la colonne « *Réexamen demandé* » est cochée : ce n'est pas à mes services, mais bien à chaque établissement d'origine de transmettre un dossier à la famille.

II- Envoi des documents

La liste de reconduction dûment complétée et les dossiers de vérifications de ressources devront m'être retournés **pour le Mercredi 23 septembre 2015**.

Je vous prie de conserver un double de la liste de reconduction complétée par vos soins.

Tout changement survenu après envoi de la liste de reconduction devra être communiqué à mes services le plus rapidement possible.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale



Pierre BARRIERE